

Diversités du monde agricole

La spécialisation économique et régionale des exploitations a contribué à diversifier les pratiques, les revenus et les modes de vie des exploitants, d'où également des attentes et représentations différentes du métier et des conditions de son exercice. Parallèlement, la montée des formes sociétaires et l'installation de personnes hors du cadre familial participent au renouvellement de ce milieu professionnel.

Productions très variées, spécialisations régionales et locales, grands et petits exploitants : la diversité de l'agriculture française ne date pas d'aujourd'hui. Cependant, à l'issue de la Seconde Guerre mondiale, l'unité du monde agricole a été un thème central du combat politique et syndical. Les agriculteurs avaient un but commun fédérateur : nourrir une population française rationnée et en plein essor démographique. L'agriculture familiale, qui reposait alors le plus souvent sur le couple, allait s'engager dans la voie de la modernisation.

Les objectifs ont été atteints puis dépassés, la production agricole est devenue excédentaire et exportatrice. En contrepartie de ces formidables gains de productivité, le nombre d'exploitations a fortement baissé et les activités se sont toujours davantage concentrées.

Aujourd'hui, les agriculteurs doivent assumer un métier à la technicité croissante et cette transformation n'est pas sans conséquences sur le lien social. La spécialisation professionnelle et territoriale des agriculteurs en céréaliers, éleveurs, maraîchers, etc., réduit l'identité collective et la notion d'intérêt commun.

Cette note insiste volontairement sur les diversités du monde agricole, en laissant de côté les éventuels éléments fédérateurs. Après une précédente *Analyse* du CEP (n° 14, avril 2010) qui pointait les différences entre le groupe des agriculteurs et le reste de la société française, celle-ci montre les différences internes à ce groupe. Nous avons choisi de mettre l'accent sur cinq parmi les plus importantes, à savoir les diversités relatives aux exploitations (1), aux revenus (2), aux modes de vie (3) et à l'origine des exploitants (4).

1 - Diversité des exploitations

La diversité du monde agricole s'observe en premier lieu au niveau de l'exploitation. L'orientation de production, la taille, la nature juridique et les caractéristiques de ses exploitants forment une mosaïque de situations.

Parmi les 507 000 exploitations, 326 000 sont qualifiées de « professionnelles » en raison de leurs dimensions économiques¹. Au sein des 326 000 exploitations professionnelles de France métropolitaine, l'élevage (bovins, ovins et granivores) constitue la première orientation économique avec 40 % des exploitations. Viennent ensuite les grandes cultures (23 %), la polyculture (18 %), les cultures permanentes (16 %) et le maraîchage (3 %).

1. Ayant une dimension économique équivalente à l'exploitation d'une superficie d'au moins 12 ha de blé et occupant au moins l'équivalent d'une personne exerçant à trois quarts de temps.

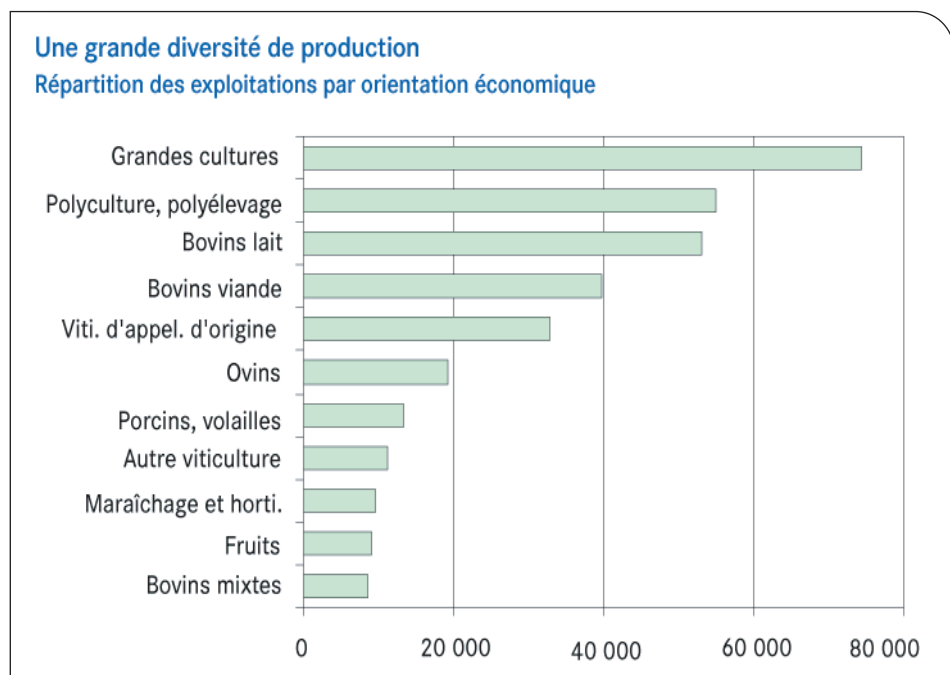
Ces exploitations disposent d'une superficie agricole utile qui progresse en raison de la diminution continue du nombre d'exploitations professionnelles : 77 hectares en moyenne en 2007 contre 42 hectares en 1988. Une sur trois compte moins de 35 hectares, le même nombre en exploite plus de 100. La surface utilisée varie en fonction du type d'exploitation. Les maraîchers

n'ont besoin en moyenne que de 8 hectares, alors qu'à l'autre extrémité les éleveurs de bovins, pour le lait et la viande, totalisent 100 hectares et les céréaliers dépassent 120 hectares. Pour l'élevage, la taille moyenne des cheptels s'étend d'une centaine de têtes, en bovins, à plus de 300 pour les porcs engraisés, et dépasse les 2 500 têtes dans les élevages de poules et poulets de chair.

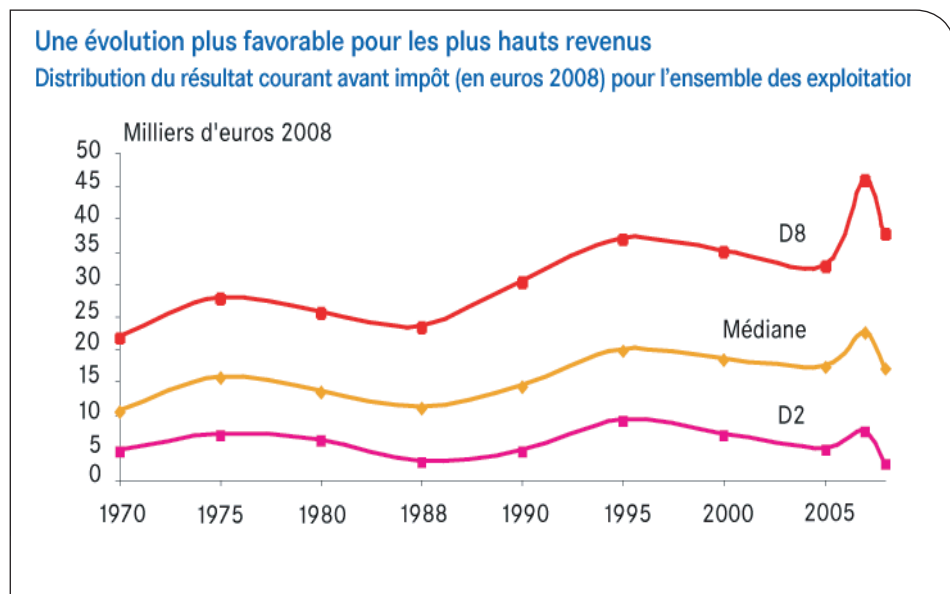
La diversité agricole réside également dans l'offre de produits agroalimentaires. Plus de 66 000 producteurs bénéficient d'une AOC ou d'un Label Rouge² et l'agriculture biologique regroupe fin 2010 près de 21 000 exploitations³.

À la tête de ces exploitations, 436 000 chefs d'exploitation forment une population vieillissante mais de plus en plus qualifiée. Le quart seulement a moins de 40 ans et autant ont dépassé les 55 ans. Avec les départs en retraite, les chefs d'exploitation sans formation initiale agricole ou dotés seulement d'une formation de niveau primaire ne représentent plus qu'un tiers des exploitants en 2007, contre la moitié en 2000. Les deux tiers disposent d'une formation secondaire ou supérieure.

À cette tendance lourde d'une agriculture toujours plus concentrée entre les mains de personnes plus qualifiées s'ajoute une évolution sur la nature juridique des exploitations. Moins visible que la précédente, elle contribue à remodeler profondément le modèle de l'exploitation. En 2007, près de 40 % des exploitations qualifiées de « professionnelles » ont un statut juridique de société⁴. En constante progression depuis 1988, ces regroupements cherchent, par une taille économique plus importante, à obtenir des rendements d'échelle. Parmi ces formes sociétaires, les exploitations agricoles à responsabilité limitée (EARL), qui se développent plus rapidement que les



Source : RICA 2007.



Lecture du graphique : en 1970, 20 % des exploitations présentent un résultat courant avant impôt inférieur à 5 000 euros (D2), la moitié à 10 000 euros (médiane) et 80 % à 22 000 euros (D8).

Source : RICA.

2. Source : INAO, 2006.

3. Source : Agence Bio.

4. *Insee Première*, n° 1243, juin 2009.

groupements agricoles d'exploitation en commun (GAEC), représentent 21 % des exploitations professionnelles. Elles se distinguent des GAEC et des exploitations individuelles en recourant plus souvent à des salariés permanents non-familiaux et à des entreprises agricoles prestataires de services. Elles s'éloignent ainsi encore davantage du modèle de l'exploitation individuelle et familiale. Ces tendances sont bien soulignées par Bertrand Hervieu lorsqu'il indique que « l'agriculture est à l'image de l'activité économique dominante : à la fois sociétaire et de plus en plus anonyme⁵ ».

2 - Diversité des revenus

Les niveaux de vie des 10 % des agriculteurs les plus modestes sont près de 5 fois moins élevés que ceux des 10 % les plus aisés⁶. Le patrimoine moyen des agriculteurs (483 000 euros) est le double du patrimoine moyen des ménages.

En 2008, un dixième des exploitations obtient, de son activité agricole, un résultat courant avant impôt⁷ par actif non salarié négatif. À l'autre extrémité de l'échelle, la même proportion obtient un résultat au moins égal à 58 000 euros⁸. L'orientation économique, la dimension des exploitations ainsi que leur localisation géographique constituent autant de facteurs de cette disparité. Ainsi, le revenu médian⁹ par actif non salarié atteint 28 700 euros par an en grandes cultures, mais est inférieur à 10 400 euros pour les éleveurs de bovins viande et d'ovins, caprins et autres herbivores.

Au sein d'une même filière, on note également des écarts, liés à la dimension économique et aux facteurs géographiques (diversité des milieux naturels et climatiques). Dans la filière bovin-lait, un dixième

des exploitations dégage un revenu par actif non salarié inférieur à 1 000 euros. À l'autre extrémité de l'échelle, le même nombre d'exploitations obtient un revenu de 38 000 euros. Toutes filières confondues, la dimension et l'orientation économique permettent d'expliquer 30 % des écarts de revenus. Le facteur régional en explique à lui seul 17 %, avec des régions très spécialisées dans certains types de productions. Toutes orientations confondues, le revenu par actif non salarié atteint en 2008 un maximum de 84 000 euros en Champagne-Ardenne et un minimum de 16 500 euros en Aquitaine.

Enfin, à cette diversité économique et géographique sont associées des incertitudes inhérentes à l'activité agricole : le résultat financier est soumis aux aléas naturels et à la volatilité des marchés. En 2007, la hausse exceptionnelle du prix du blé et du maïs a profité aux revenus des céréaliers et impacté négativement ceux des filières animales par le biais des charges en alimentation. Malgré les fortes variations propres au revenu agricole, son évolution sur près de 40 ans montre une progression des plus hauts revenus qui aboutit à une hausse des disparités. En 2008, un cinquième des exploitants les plus modestes a perçu un revenu par actif non salarié inférieur à 3 000 euros, contre 38 000 euros pour les 20 % plus aisés. En 1970, ces montants, exprimés en euros de 2008, étaient respectivement de 5 000 et 22 000 euros. De tels écarts de revenu se traduisent dans les modes de vie de ce groupe socio-professionnel des agriculteurs.

3 - Des modes de vie différents

Les filières et leurs revenus afférents influent sur les conditions de vie des exploitants et notamment

sur leur possibilité de partir en vacances. En moyenne, en 2004, un peu plus de 40 % des agriculteurs prennent des vacances pour une durée d'environ 11 jours¹⁰. Cette moyenne masque des écarts importants. Les départs sont plus nombreux pour les exploitants de culture permanente alors que les éleveurs, notamment de bovins pour le lait, partent plus difficilement. La taille de l'exploitation joue également un rôle : les plus petites, du fait de leur pluri-activité, et les plus grandes, grâce à leur main-d'œuvre et leurs revenus, permettent de partir plus facilement. Celles de taille moyenne, du fait de leur main-d'œuvre familiale, subissent en revanche davantage de contraintes.

Le temps de travail des agriculteurs varie ainsi selon l'orientation économique de l'exploitation. L'élevage requiert plus de temps de travail que les cultures. Par exemple, près de 800 heures annuelles séparent le céréalier ou le viticulteur du producteur de lait¹¹. La gestion des exploitations sous forme de sociétés agricoles est un moyen pour desserrer ces contraintes pesant sur les individus.

4 - Diversité des origines

Les installations hors du cadre familial (HCF¹²) progressent régulièrement. Elles concernent des per-

5. B. Hervieu, *Les champs du futur*, Julliard, 1994.

6. Insee, *Les revenus et patrimoines des ménages*, édition 2009. Est considéré comme agriculteur le ménage dont la personne de référence est exploitant agricole.

7. Établi à partir du réseau d'informations comptables agricoles (RICA), calculé ainsi : production de l'exercice + subventions d'exploitation - charges d'exploitation - charges financières nettes.

8. Agreste, *Primeur*, numéro 248, juillet 2010.

9. Valeur qui sépare la population des exploitations en deux groupes d'effectifs égaux.

10. Insee, *Enquête permanente sur les conditions de vie*, 2004.

11. Enquête Pan'agri, INRA-IGER, 1984.

12. C.N.A.S.E.A., *Le devenir des agriculteurs installés hors du cadre familial*, service Études et communication, avril 2004. Définition des HCF : personnes s'installant sur une exploitation hors du cadre familial proche, c'est-à-dire au-delà du troisième degré de parenté avec le cédant.

sonnes extérieures au monde agricole ou des enfants d'agriculteurs s'installant en dehors de la ferme familiale. Elles représentent près d'un tiers des installations aidées en 2003 contre 15 % dix ans auparavant. Avec elles, le lien au monde agricole se relâche puisque moins de la moitié de ces personnes sont des enfants d'agriculteurs. Ils sont certes essentiellement d'origine rurale : 10 % seulement étaient des citadins avant de s'installer.

En raison du coût d'accès au foncier, les HCF s'établissent sur des surfaces moyennes plus petites que les installations réalisées dans le cadre familial. Ils s'orientent alors vers des niches de productions, comme l'agriculture biologique, et assurent souvent eux-mêmes la transformation et la vente directe. Ces différences avec les installations classiques sont davantage marquées pour ceux qui ont dû quitter leurs régions pour trouver une exploitation. Du point de vue démographique, les HCF contribuent au renouvellement des générations agricoles que les seuls enfants d'agriculteurs ne pourraient assurer. Selon François Lefebvre¹³, si cette tendance se prolongeait, 30 % des agriculteurs seraient en 2020 des HCF. On pourrait alors dire, avec lui, que « l'agriculture n'est plus une affaire de famille ». De par leur passé et leurs aspirations non exclusivement agricoles, ces personnes font plus que véhiculer des visions innovantes du monde de l'agriculture : elles le transforment de l'intérieur.

* *
*

L'ensemble de ces éléments, type d'exploitation, spécialisation et technicité des métiers, montée des formes sociétaires, différenciation des modes de vie, disparité

des revenus, diversification des origines, etc., mettent en évidence la réelle diversité du monde agricole. Et aucun signe ne semble annoncer une inflexion de cette tendance.

La palette des exploitations s'étend ainsi de la ferme orientée vers des produits de terroir et confinée à un marché local, à celle, hyper-spécialisée, tournée vers les marchés internationaux. À cela s'ajoutent les débats sur la place de l'agriculture biologique ou les enjeux environnementaux, qui sont autant de nouvelles lignes de clivages venant se superposer à celles que nous venons d'évoquer.

Éric Ambiaud

Sous-direction des statistiques
agricoles, forestières
et agroalimentaires
**Service de la Statistique
et de la Prospective**
eric.ambiaud@agriculture.gouv.fr

**Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche,
de la Ruralité et de l'Aménagement du Territoire**
Secrétariat Général

Service de la statistique et de la prospective
Centre d'études et de prospective
12 rue Henri Rol-Tanguy
TSA 70007
93555 MONTREUIL SOUS BOIS Cedex
Tél. : 01 49 55 85 05
Sites Internet : www.agreste.agriculture.gouv.fr
www.agriculture.gouv.fr

Directrice de la publication : Fabienne Rosenwald

Rédacteur en chef : Bruno Héral
Mel : bruno.herault@agriculture.gouv.fr
Tél. : 01 49 55 57 43

Composition : SSP Beauvais
Dépôt légal : À parution © 2011

13. F. Lefebvre, « Démographie agricole, la France doit-elle craindre l'avenir ? », *Déméter* 2009.